



Le débat public

Qu'est-ce que le débat public ?



► Le code de l'Environnement prévoit que les grands projets d'infrastructure et d'aménagement, très en amont de leur réalisation éventuelle, peuvent faire l'objet de débats publics, à l'initiative de la Commission nationale du débat public (CNDP), autorité administrative indépendante.

► Ouvert à tous, le débat public porte sur tous les aspects du projet et, en particulier, sur son opportunité. Chacun peut poser des questions (et obtenir des réponses), exprimer une opinion, apporter une contribution au projet. Chacun, quels que soient sa fonction, son statut, sa position, est entendu et traité sur un pied d'égalité.

Pourquoi un débat public sur le projet de ligne à grande vitesse Paris / Orléans / Clermont-Ferrand / Lyon ?

► Réseau Ferré de France (RFF) projette de construire une ligne à grande vitesse Paris / Orléans / Clermont-Ferrand / Lyon. Le projet concerne directement 5 régions, 15 départements et 17 millions de personnes.

► Le 17 décembre 2010, RFF a saisi la CNDP, qui a décidé, le 2 mars 2011, d'organiser un débat public sur ce projet, en raison :

- "de son caractère *d'intérêt national* et de sa contribution à un *aménagement équilibré* du territoire",
- "de ses *enjeux socio-économiques*",
- "de ses *impacts significatifs sur l'environnement*".



Que se passe-t-il après le débat public ?

► Dans un délai de deux mois après la clôture du débat public, un compte-rendu et un bilan sont rendus publics par la CNDP. Dans les trois mois suivant cette publication, le maître d'ouvrage – ici RFF – fait connaître, publiquement, quelles suites il entend donner au projet et comment il prend en compte les enseignements du débat public.

► Si RFF poursuit son projet, il donnera lieu à de nouvelles études, jusqu'à l'enquête publique. Tout au long de ce processus et jusqu'à la fin des travaux, la CNDP veillera à la bonne information du public.

A quoi sert le débat public ?

► Le débat public permet à tous ceux qui le souhaitent, avant que ne soit prise la décision de réaliser le projet et avant la définition de ses caractéristiques précises, de s'informer, d'obtenir des réponses à leurs questions, de donner leur avis et de faire des propositions sur le projet. Chaque participant peut ainsi contribuer à améliorer le projet.